



Votre séjour ANCV SEV 5 jours/4 nuits | 404€/pers.

Groupe sans autocar • Subvention de 176€ à déduire pour les ayants droit • Base 20 participants
 L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon organisation et conditions météo

Votre programme

Jour 1 : Votre région – Biarritz

- Arrivée à Biarritz en fin d'après-midi.
- Accueil par l'équipe du village de vacances.
- Apéritif de bienvenue puis dîner.

Jour 2 : Domaine de Françon – Biarritz

- Visite du domaine de Françon, l'histoire du manoir et son parc. Inauguré le 12 septembre 1882, cette bâtisse anglo-normande est située dans un parc agrémenté d'une faune magnifique Déjeuner au village de vacances.
- Biarritz. Élégante ville balnéaire très prisées des têtes couronnées de toute l'Europe depuis les années 1800 mais aussi le paradis des surfeurs. Découverte en petit train des lieux emblématiques comme le phare, la Grande plage, le rocher de la vierge puis temps libre dans le centre-ville.
- Dîner et animation

Jour 3 : Saint Jean de Luz – Espelette 65km

- Saint Jean de Luz : Découverte de son port, du pavillon de l'Infante, de la maison de Louis XIV, l'église Saint Jean Baptiste (visites extérieures) ainsi que la Baie.
- Déjeuner au restaurant.
- Le célèbre village d'Espelette, au charme étonnant avec ses façades parées de guirlandes de piments suspendues ; pause gourmande avec la visite de la chocolaterie.
- Dîner et animation

Jour 4 : Bayonne – Arcangues – Saint Jean Pied de Port

- Bayonne, labélisée Ville d'Art et d'Histoire, elle charme chaque visiteur par son riche patrimoine historique, culturel et gastronomique : les remparts Lachepaillet, la vieille ville, les quais de la Nive, son célèbre jambon, ses tapas et son chocolat !
- Visite de la Conserverie artisanale Ibaialde qui vous apprendra tous les secrets de la fabrication de la star de la région : le jambon mais aussi les techniques de préparation et des recettes. Le tout suivi d'une dégustation des produits faits maison.
- Arcangues, village typique labourdin mis à la mode par Luis Mariano. 50km
- Déjeuner au village de vacances
- St Jean Pied de Port, ville étape des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, belle cité médiévale fortifiée au milieu des vignobles d'Irouléguy. 112km
- Dîner et animation

Jour 5 : Biarritz – Votre région

- Départ après le petit-déjeuner avec le panier repas
- Retour vers votre région.

Nombre de kilomètres à effectuer sur place : ± 528 (km A/R donnés à titre indicatif)

Notre tarif comprend :

- **Votre apéritif de bienvenue** (ex. : boisson régionale ou kir ou pétillant, et son accompagnement salé)
- **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- **La pension complète** (boissons à table (vin & eau) et café au déjeuner inclus), **du dîner du 1^{er} jour au déjeuner paniers repas emporté le 5^{ème} jour**, incluant au moins un dîner régional pendant votre séjour
- **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites, activités...)
- **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
- **Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
- **Les animations de soirées**
- **L'accès à toutes nos infrastructures** (ex. selon le site : espace forme, piscine, terrain de sport...)
- **Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois dans séjour** pour tout séjour de 5 nuits minimum
- **Les transferts A/R en autocar grand tourisme depuis la gare de Biarritz (TGV) jusqu'au village vacances ainsi que le transport sur place selon excursions du programme joint**
- **L'adhésion VTF**

En supplément :

- **Le supplément chambre individuelle** : 77€ par séjour dans la mesure des places disponibles (affectation après consultation auprès de nos services)
- **La taxe de séjour** : 1,60€/nuit/personne, applicable à l'année (tarif 2020 indicatif, soumis à la fiscalité en vigueur sous délibération du conseil municipal)
- **La prestation hôtelière** : ménage assuré et linge de toilette changé tous les jours : 8€/personne/nuit
- **La couverture assurance multirisque avec extension COVID** : 4,40% du prix de votre séjour (voir fiche IPID)

Votre échéancier de règlements :

- **Un 1^{er} versement d'arrhes de 30% est demandé à la signature du contrat**
- **Un 2^{ème} versement d'arrhes de 30% est demandé 120 jours avant le départ**
- **Le solde doit nous parvenir 45 jours avant le départ**
- **Pour les inscriptions intervenant moins de 45 jours avant la date de départ un règlement de 100% est demandé à la signature du contrat.** S'il y a lieu, le prix du transport (sur place et aller-retour) et des prestations supplémentaires seront inclus dans le calcul du 1^{er} acompte

Vos gratuités :

- **De 20 à 35 participants adultes (chauffeur compris) : 1 séjour offert**
- **De 36 à 51 participants adultes (chauffeur compris) : 2 séjours offerts**
- **À partir de 52 participants adultes (chauffeur compris) : 3 séjours offerts**

Retrouvez nos Conditions
Générales de Vente en ligne :

